

Conseil d'école du 1er trimestre 2016/2017
Maternelle Camus
91360 EPINAY SUR ORGE
Lundi 17 octobre 2016

Présents : Mme CILIA-PICHON, Directrice
Mmes CARTAL, JACQUES, NOWICKI, LETIERCE, LAMBINET Enseignantes
Mme WITTNER et M. BERNALES Parents d'élèves PEEP
Mme GIANNETTI, Mme BLANCHARD Parents d'élèves APIE
Mme FRANÇOIS, Adjointe au Maire pour les affaires scolaires

Excusés : Mr NASZALYI DDEN et Mme SOMME psychologue scolaire

1 – Bilan rentrée et point sur les effectifs

A - Présentation de l'équipe :

Madame CILIA-PICHON Isabelle : Directrice déchargée le mardi.

Classe 1 (PS) : Isabelle CILIA-PICHON et Audrey LAMBINET (le mardi et un mercredi sur deux) / Angélique AUBERT

Classe 2 (PS / MS) : Gaëlle CARTAL / Estelle LUIS

Classe 3 (MS) : Myriam JACQUES / Rolande FOIS

Classe 4 (MS/GS) : Céline NOWICKI / Sabrina RIQUEUR

Classe 5 (MS/GS) : Muriel LETIERCE / Agnès COEPFERT

Enseignante remplaçante basée sur l'école : Judith COTTET.

Partenaires de l'école :

Inspectrice de circonscription : Mme ZELMATI (Palaiseau)

Médecins : Plus de médecin scolaire, ni d'infirmière pour les classes de Grande Section.

Mme TERRASSE (médecin PMI Longjumeau – petite et moyenne sections) et Céline LEFEVBRE infirmière PMI → Visites à l'école les jeudis matins.

Rased : Mme SOMME (psychologue scolaire) basé à l'école P Valéry sur Epinay sur Orge

Enseignant référent : Mme COURTIN - MDPH

Cantine : 1^{er} service les élèves d'Angélique et d'Estelle - 2^{ème} service les autres élèves avec Rolande, Sabrina et Agnès.

Garderie : Céline, Sébastien, Lisa, Romain, Dine...

B - Effectifs :

À la mi-octobre : **146 élèves** répartis ainsi en 28, 29 ou 30 élèves par classe. A la rentrée, 149 élèves (il y a eu 3 départs fin septembre pour la Province) :

Classe 1 = PS Isabelle CILIA-PICHON : 30 petits

Classe 2 = PS/MS Gaëlle CARTAL : 13 petits et 15 moyens = 28

Classe 3 = MS/GS Myriam JACQUES : 13 moyens et 16 grands = 29

Classe 4 = MS/GS Céline NOWICKI : 14 moyens et 15 grands = 29

Classe 5 = MS/GS Muriel LETIERCE : 13 moyens et 17 grands = 30

Conclusion : Total par section : PS = 43 ; MS = 55 ; GS = 48 soit au total 146 enfants, moyenne par classe de 29,2 par classe.

2 - Validation des dates des prochains conseils d'école : Avec l'accord de tous les participants, les 2 prochains conseils d'école se tiendront :

Jeudi 2 février et mardi 20 juin 2017 à 17h30.

3 - Vote du règlement intérieur pour l'année 2016/2017 et quelques rappels administratifs :

Vote à l'unanimité du règlement intérieur avec juste modification des 3 exercices au lieu de 1 du PPMS.

Plan Vigipirate maintenu : **Si le portail est ouvert, toujours le refermer derrière vous !**

De plus, chacun aide en tant que citoyen au respect de ce plan pour mieux vivre ensemble.

Respect des horaires ; 1 parent-1 enfant pour accompagner ou pour venir chercher. Pas d'attroupement devant l'école. Bien stationner au parking aux emplacements prévus. Respect des signalisations mais aussi des piétons, des enfants, des autorités, de chacun...

Absences : Pour toute absence de l'élève, laisser un message téléphonique, un mail à 0910729y@ac-versailles.fr et ensuite rédiger un mot sur papier libre pour le registre d'appel de l'enseignante.

Affichages : La charte de la laïcité, la charte internet, les résultats des élections, tous les affichages officiels se trouvent dans le hall ou sur les portes. Un panneau Papier à l'entrée vous donne les informations ponctuelles, ainsi que le cahier de correspondance mis en place dans toutes les classes cette année.

4 – Résultat des élections des représentants de parents d'élèves :

5 postes à pourvoir : 2 pour la PEEP, 3 pour l'APIE.

265 électeurs inscrits, 98 votants dont 9 bulletins blancs ou nuls. Total : 43 votants PEEP et 46 votants APIE.

2 Sièges PEEP : Mme WITTNER Camille et M. BERNALES Olivier ainsi que 2 suppléants : Mme OLIVER Christel et Mme DUSSOURD Bénédicte.

3 Sièges APIE : Mme GIANNETTI Marianne, Mme BLANCHARD Céline et M. RONSMANS Cédric.

Le vote du matin permet toujours un bon taux de participation de 36,98%.

5 – Présentation des projets de l'école :

- 1) Les orientations pour la deuxième année du projet d'école a été rédigé et est en attente de validation par madame l'Inspectrice. Il porte sur 4 grands axes : 1) La concentration et l'attention- 2) Notre environnement 3) Volet culturel : Musique 4) APC. Il sera développé au prochain Conseil d'école. L'axe concentration et attention est particulièrement abordé en cette fin de première période par une mise en place dans chaque classe d'un temps de relaxation. Les autres points sont aussi déjà travaillés en fonction des orientations choisies par l'équipe.
- 2) Classe de découverte sans nuitées : La Mairie finance en totalité le projet d'école sans nuitées et offre aux élèves la somme de 8016€. Nous commençons à choisir différents spectacles ou animations, comme « Le Carnaval des Animaux » le 2 février au Théâtre de Longjumeau.

Dates à retenir pour les parents :

Semaine du 5 au 10 décembre et du 6 au 10 juin : entretien individuel avec les parents et l'enseignante (voir planning par classe).

Samedi 1^{er} juillet : moment convivial pour toute l'école à la halle du gymnase POMPIDOU.

Echanges avec les partenaires :

Bibliothèque : peut-être quelques RV sur l'année, car déménagement de la médiathèque.

Caisse des écoles : Venue du Père Noël le 16 décembre ; spectacle commun offert à la mi-mars dans la salle Pompidou. Achat de 12 vélos l'an passé.

Echanges avec Camus élémentaire : Lectures d'albums ou de livres d'élèves du CE2 au CM2 dans chaque classe de maternelle. Echanges d'élèves 3 ou 4 fois entre les GS qui vont au CP et les CP qui reviennent en GS.

Crèche et Halte-Garderie: En juin, accueil des futurs élèves de Petite Section qui dépendent de ces 2 structures municipales.

6– La sécurité sur l'école :

- A- Les entrées et sorties : Le matin, les enfants doivent arriver accompagnés **par 1 parent** entre 8h20 et 8h30. Les portes sont fermées à 8h30, une cloche sonne. Pour les retardataires, on laisse son enfant au personnel.
Nouveau changement : le mercredi à 11h30, les enfants seront récupérés par un parent dans leur classe.
- B- Les inscriptions à la cantine : Les parents n'entrent que le matin de 8h20 à 8h30, inscrivent leurs enfants à la cantine, TAP, garderie ou par eux-mêmes ou auprès du personnel.
- C- Les exercices de sécurité : Selon les instructions officielles, 3 évacuations incendie (1^{er} fait le 12/09) et 3 sur le PPMS (Thème « se cacher » fait après plusieurs lectures, jeux fait le 06/10).
- D- L'extérieur : Les barrières juste à l'entrée sont mal positionnées et dérangent les riverains. Elles seront donc enlevées. A prévoir dans les travaux, la finition et le rehaussement d'une petite partie du grillage dans la cour, proche de la cantine.

7 - Coopérative :

Mme LETIERCE prend ses fonctions de mandataire en remplacement de Mme BERTRAND.

Bilan de l'an passé :

Entrées : photos, Coopérative parents : Mairie ; Caisse des écoles.

Sorties : le spectacle « Le bruit du silence » 700€, le zoom enregistreur (mise en son d'une histoire, bruits du quotidien...) ; jeux pédagogiques ; livres, Dvd ; photos ; petit matériel ; jeux Noël ; coopérative de classe ; assurances

Solde sur le compte au 15 septembre 2016 = 5359,88€. Bénéfice photos en octobre 2016 = 1000€.

Ce qui est prévu pour cette année : assurance et cotisation (300€), des spectacles ou des sorties comme : « Nicolas le chocolat » le 5 décembre (coût 614€), des DVD pour l'exploitation d'albums, petit matériel pour les classes, des nouveaux jeux au moment de Noël...

La coopérative vous sera demandée 2 fois, début novembre et en mars.

8- Questions diverses :

Passation de l'information : Une uniformisation de la passation de tous par le cahier de correspondance pour chaque élève. De plus, il y a des panneaux d'affichages à l'intérieur, cette année sur les vitres, et ceux devant les classes sont maintenus.

Cantine et CLM (Centre de Loisirs) : L'inscription hebdomadaire à la cantine sera mise en place l'an prochain grâce à un nouveau logiciel acheté par la mairie pour toutes les écoles. Pour le moment, maintien du pointage quotidien sur l'école par le personnel communal. Pour les inscriptions des centres de loisirs et mercredis, le même système de programmation de 2 mois à l'avance est nécessaire pour avoir les effectifs. Prévoir si possible des moments calmes aussi aux temps de midi.

Les sorties du mercredi se feront à nouveau à la porte de chaque classe, car trop d'enfants repartent ce jour-là et bousculade aux abords des 2 sorties initiales. Respecter le contrat : 1 adulte seulement entre dans l'école.

Le vote des représentants de parents : Demande d'unité au sein de toutes les écoles d'Épinay sur le matériel à fournir (enveloppes, étiquettes) ; sur le même texte pour le vote par correspondance. Réflexion à avoir sur l'utilité d'ouvrir le bureau (problèmes de sécurité ; les horaires ; la disponibilité des personnes...).

Une réflexion est aussi en cours sur des initiatives des parents d'élèves quant aux abords de l'école et la sécurisation, ainsi que pour un temps convivial pour faire connaître les 2 fédérations.